

Le Mot du Maire

Chers Yainvillais,

Ce n° 58 du Yainville Flash est un numéro de rentrée scolaire avec tout ce que cela implique comme mobilisation pour tous.

Détermination et courage pour les élèves construisant leur avenir,

Aux enseignants la délicate tâche d'enseigner,

Aux parents la tâche d'éduquer,

Et aux services de rendre service.

La fin des vacances a malheureusement été une période où diverses dégradations ont été commises dans nos espaces publics.

Je souhaite que de bonnes résolutions soient prises au bénéfice de tous.

Bonne rentrée. Bonne réussite.

HORAIRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30

et de 14 h à 18 h

☎ 02.35.05.92.25

📠 02.35.37.33.82

✉ mairie.de.yainville@orange.fr

Site : www.mairie-yainville.fr

ALLOCATIONS SCOLAIRES 2017-2018

L'allocation scolaire est versée sans conditions de ressources aux parents dont les enfants ont moins de 16 ans à la date de la rentrée scolaire et qui fréquentent un établissement secondaire, spécialisé ou autre.

Il suffit de déposer en Mairie un certificat de scolarité (sauf pour le Collège Charcot) et un relevé d'identité bancaire (dans le cas d'une première demande ou d'un changement de compte).

Montant :

- 150 € par élève fréquentant le CES Charcot du Trait, dont 87 € de participation à l'abonnement aux transports scolaires

- 135 € par élève inscrit dans un établissement secondaire, technique, spécialisé ou autre.

116 117

Nouveau numéro à 6 chiffres d'un médecin généraliste de garde

Le soir après 20h, le week-end à partir du samedi 12 h, les jours fériés, lorsque vous avez un doute sur votre état de santé et que vous souhaitez être orienté vers la solution médicale la plus adaptée
Composez le 116 117

En CAS D'URGENCE VITALE, COMPOSEZ LE 15

Inauguration du Square Michel Parmentier



Le 10 juin, une très nombreuse assemblée s'est réunie au cœur du village autour de Michel PARMENTIER pour l'inauguration d'un square portant son nom.

Michel PARMENTIER a consacré la majorité de ses 24 années de mandat municipal à façonner la physionomie du territoire yainvillais tel que nous l'apprécions aujourd'hui, mettant sans compter au service de la collectivité, ses compétences en matière de voirie et de réseaux.

Juste retour des choses donc, de l'honorer en lui dédiant ce bel espace harmonieusement inséré dans le site, orienté à la fois vers la pétanque, mais aussi vers les familles et les randonneurs.



ROUEN GUEPES

Destruction nids d'insectes
M. LECOQ

06. 19. 67. 01. 72

Parcelles à vendre

Lotissement communal
Saint Philibert
Rue Sainte Madeleine
Mise en vente de
10 terrains viabilisés
de 506 m² à 1444 m²

Renseignements en Mairie
de 9h à 12h et de 14h à 18h
☎ 02 35 05 92 25

CARTES D'IDENTITE

La demande de carte d'identité est dorénavant à déposer, sur rendez-vous, dans les communes équipées du nouveau dispositif : Barentin, Yvetot, Canteleu, Rouen...

Il vous est possible d'effectuer une pré-demande en ligne : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

FOOTBALL de la BOUCLE de SEINE

Votre enfant souhaite faire un essai, sans obligation d'engagement

- Pour les filles nées en 2007, 2008, 2009 et 2010 contactez le 06 31 76 51 19 pour les horaires et lieux d'entraînement.

Les mercredi 6, 13, 20 et 27 sept

- Pour les enfants nés en 2009 et 2010 : entraînement au stade de Jumièges tous les mercredis de 14h à 15h30.

- Pour les enfants nés en 2007 et 2008 : entraînement au stade de Jumièges tous les mercredis de 16h à 17h30.

- Pour les jeunes nés en 2005 et 2006 : entraînement au stade de Jumièges tous les mercredis de 16h30 à 18h. A Yainville à partir du 13 septembre.

- Pour les jeunes nés en 2003 et 2004 : entraînement au stade de Jumièges tous les mercredis de 17h30 à 19h

Les mardi 5, 12, 19 et 26 septembre

- Pour les enfants né(e)s en 2011 et 2012 : entraînement au stade de Jumièges tous les mardis de 17h30 à 18h30

Pour plus d'informations contactez Stéphane Armeli au 06 31 76 51 19 ou 549964@lfnfoot.com

CLUB DES LOISIRS DES RETRAITES

Séjour en Croatie
Du 5 au 12 septembre

Repas d'Accueil
Dimanche

24 septembre
Foyer Municipal
JL CLAUDET

Jeudi 19 octobre
Moules Frites

Jeudi 16 novembre
Harengs grillés

SEMAINE BLEUE

Repas intergénérationnel et Défilé

Mercredi 4 octobre
Foyer Municipal
JL CLAUDET

Tarifs : Adulte : 15 €
Enfant : 6 €

Réservation jusqu'au 29 septembre
auprès de la MJAC

☎ 02 35 37 20 41

CMCAS

Loto
Mardi 26 septembre
Foyer Municipal JL CLAUDET

JARDINS FLEURIS

Remise des récompenses

Jeudi 26 octobre
Foyer Municipal
JL CLAUDET

AUX SOUVENIRS DE NOS ANCETRES

Puces Couturières

Samedi 7 octobre
et Dimanche 8 octobre

Foyer Municipal
JL CLAUDET

FOOTBALL de la BOUCLE de SEINE

Soirée Dansante
Samedi 4 novembre, Foyer JL CLAUDET

ANCIENS COMBATTANTS

Repas
Samedi 11 novembre

Foyer Municipal
JL CLAUDET

PETANQUE

Soirée Dansante
Samedi 18 novembre

Foyer JL CLAUDET

CONSERVATOIRE du VAL de SEINE

Audition des

Musiques Amplifiées

Mardi 28 novembre, 19h
Foyer Municipal JL CLAUDET

Maison des Jeunes et d'Animation Culturelle

Programme des activités 2017/2018

ACTIVITÉS SPORTIVES

Danse moderne-renforcement-stretching animé par Chantal Denis

- **Renforcement musculaire** : Lundi de 12h à 13h, Lundi de 19h30 à 20h30, Vendredi de 12h à 13h

- **Danse enfants 5-6 ans** : Mercredi de 14h à 15h

- **enfants 7-10 ans** : Mercredi de 15h à 16h

- **enfants 11-16 ans** : Mercredi de 16h à 17h

- **+16 ans/adultes** : Lundi de 18h30 à 19h30

Salle des Sports de Yainville

- **Stretching**: Mercredi de 17h45 à 18h45

Salle BCD, école élémentaire

- **Country Ados - Adulte**: Mercredi de 19h15 à 20h15

Foyer Municipal Jean Louis Claudet

Gym Douce animée par Thérèse LEGROS

Cours basé sur un rythme lent permettant des exercices doux, des étirements, des assouplissements adaptés aux capacités de chacun dans une ambiance amicale.

Adultes : Vendredi, de 10h45 à 11h45
salle des sports de Yainville

Fitness animé par Thérèse LEGROS

Cours dynamique utilisant toutes les techniques de main-tien et remise en forme de fitness : Step, LIA, stretching,

Ados adultes : Vendredi, de 19h30 à 20h30
salle des sports de Yainville

MULTIMEDIA

Atelier informatique animé par Laetitia BOITTOUT

Des premiers managements de l'ordinateur, à l'utilisation de logiciels (Word, Excel) en passant par l'utilisation d'internet

Adultes : Vendredi de 14h à 19h, Maison des Jeunes

Dessin, Peinture, activités créatrices animés par Régis Tanay

L'art et la manière d'aborder la création artistique de manière informelle et récréative.

À partir de 12 ans, le mercredi de 18h à 20h à la Maison Bleue

BIEN-ETRE ET DETENTE

Yoga animé par Annie GUERILLON

Qu'il s'agisse de l'ordre, de canaliser le stress ou de redonner force au corps, le Yoga permet de se stabiliser physiquement et mentalement pour être plus fort, plus souple, plus en confiance dans la vie.

Jeudi de 16h45 à 18h15

Jeudi de 18h30 à 20h00, **salle BCD**

ENFANCE - JEUNESSE

Temps d'activités périscolaires
de 15h15 à 16h30

Participation financière de 10€ pour une période de 3 à 4 semaines, ou 100€ l'année complète.

Le planning des périodes sera mis à disposition de chaque famille.

Ces activités commencent le **lundi 11 septembre**. Pour la semaine de la rentrée, la garderie périscolaire assurera ces temps d'activités sous les conditions tarifaires habituelles.

Garderie périscolaire 3/12 ans

Ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h20 à l'école élémentaire salle BCD : 2€

de 16h30 à 17h30 à la Maison des Jeunes : 2.5€ (avec le goûter), et de 17h30 à 18h30 : 2€

Mercredis Créatifs à la Maison Bleue 6/13 ans de 11h30 à 17h30

Prise en charge des enfants en sortant de l'école à 11h30, ou accueil à partir de 13h30 à la Maison Bleue.

Foyer Ados 13/17 ans

Lieu de convivialité où les jeunes peuvent se retrouver pour discuter, échanger autour des jeux du foyer. Ils peuvent être également accompagnés dans leurs démarches scolaires et administratives.

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h

Le mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 14h à 18h.

TARIFS	1 cours		2 cours		3 cours et +	
	trim	année	trim	année	trim	année
DANSE, RENFO, STRETCHING, COUNTRY	45 €	110 €	55 €	130 €	65 €	150 €
GYM DOUCE, FITNESS	40 €	90 €	55 €	130 €	65 €	150 €
Le forfait "3 cours et +" n'est applicable que pour les activités ci-dessus.						
YOGA, DESSIN	40 €	100 €				
INFORMATIQUE	35 €	90 €				

Conseil Municipal du 30 mai

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SAINT PHILIBERT – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°3-21/2017

Le compte administratif du budget annexe du LOTISSEMENT SAINT PHILIBERT 2016 s'établit comme suit :

		INVEST. (€)	FONCT (€)	Total cumulé (€)
RESULTAT DE L'EXECUTION	Titres de recettes émis	270 000,00	0	270 000,00
	Mandats émis	0	138 178,44	138 178,44
Solde d'exécution		270 000,00	-138 178,44	131 821,56
RESULTAT REPORTE N-1		0	0	0
TOTAL		270 000,00	-138 178,44	131 821,56
RESTES A REALISER	Restes à réaliser - recettes	0	0	0
	Restes à réaliser - dépenses	0	0	0
Soldes des restes à réaliser		0	0	0
RESULTAT CUMULE		0	-138 178,44	131 821,56

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, CONSIDERANT qu'à la suite d'une erreur matérielle intervenue dans la saisie des résultats 2016 du Budget annexe du Lotissement Saint-Philibert, il est nécessaire d'annuler la délibération n°3-21/2017 et de la remplacer par la présente délibération

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2016 du budget annexe du LOTISSEMENT SAINT PHILIBERT.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SAINT PHILIBERT – AFFECTATION DU RESULTAT 2016 AU BUDGET PRIMITIF 2017 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°3-22/2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2016 au budget primitif 2017 comme suit :

002 – déficit de fonctionnement reporté :	- 138 178,44 €
001 – solde d'exécution d'investissement reporté :	270 000,00 €

PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT SAINT-PHILIBERT 2017

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APPROUVE le budget annexe LOTISSEMENT SAINT PHILIBERT pour 2017 équilibré en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à **270 000,00 €** et pour la section de fonctionnement à **389 009,00 €**

MARCHES DE TRAVAUX DE REALISATION DES VOIES ET RESEAUX DU LOTISSEMENT SAINT-PHILIBERT – PROLONGATION DU DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX

APRÈS EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE DECIDE d'ACCEPTER la prolongation du délai d'exécution jusqu'au 31 mars 2017, des 4 lots de marchés de travaux relatifs à la réalisation des voies et réseaux du Lotissement Saint-Philibert.

Conseil Municipal du 28 juin

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2017 – DECISION MODIFICATIVE n°1

Madame le Maire rappelle au Conseil que des décisions modificatives destinées à des inscriptions complémentaires et des virements de crédits sont indispensables au bon fonctionnement des services.

Madame le Maire propose d'adopter la décision modificative suivante au Budget Primitif 2017 approuvé le 9 mars 2017 :

Article	Intitulé	Montant	
		Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
65541	Contrib. Fonds compens. ch. territ.	37 884	
73111	Taxes foncières et d'habitation		-34 111
022	Dépenses imprévues	-11 995	
615221	Entretien, réparat. Bâtiments publics	-30 000	
615228	Entretien, réparat. Autres bâtiments	-30 000	
TOTAL		-34 111	-34 111
INVESTISSEMENT			
Chap. 041 Opérations d'ordre			
238	Avances versées sur cdés immob.		1 515
2315	Installations, mat. et outill. techniq.	1 515	
TOTAL		0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de YAINVILLE,
- **APPROUVE** la décision modificative comme indiquée dans le tableau susmentionné.

REAMENAGEMENT DU BOULODROME – APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIERE DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE A INTERVENIR ENTRE LA METROPOLE ET LA COMMUNE

Il est rappelé que les travaux de réaménagement du boulo-drome du centre bourg, réalisés en 2017, s'élèvent à un montant total de 348 894 € TTC, dont 229 787,40 € TTC pour le lot 3 – Voies et réseaux divers.

Dans le cadre des travaux de voirie et d'éclairage public relevant de sa compétence, la Métropole a décidé, en Bureau Métropolitain du 8 février 2017, de mettre en place une délégation de maîtrise d'ouvrage à la Commune.

La participation de la Métropole sur cette opération est établie à 59 000 € TTC.

Il convient donc de formaliser, par convention, les obligations de la Commune et de la Métropole en ce qui concerne le financement de ces travaux.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, APPROUVE les termes de la convention financière ci-jointe, à intervenir avec la Métropole,

CREATION D'UN POSTE NON TITULAIRE POUR LES BESOINS SAISONNIERS 2017

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE la création, à compter du 1^{er} juin 2017, d'un emploi non titulaire à Temps Complet pour assurer le remplacement du personnel titulaire pendant les congés d'été 2017.

AUTORISE Madame le Maire à signer un contrat à durée déterminée d'un mois pour le recrutement d'un agent non titulaire, dans les conditions énoncées ci-dessus.

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées à l'article 6413 – PERSONNEL NON TITULAIRE du Budget Principal 2017 de la Commune.

- QUESTIONS DIVERSES

M.LACHÈVRE fait le point sur les travaux : - La girouette « NSF » est en fin de réparation chez TRAVINOR,

- Les jardinières de la rue Jules Ferry seront démolies dès que la date de réfection du bitume par la Métropole sera connue,

- Ancienne Poste : la chaudière est maintenant remplacée,

- Logements rue du bac, le changement des portes d'entrée et de garage est effectué.

- Immobilière Basse Seine a procédé à l'entretien de son terrain situé sur le fossé Saint Philibert.

Mme DEL SOLE remarque qu'HABITAT 76 n'a pas encore procédé à la réparation de la toiture de l'immeuble rue Jules Ferry.

Mme DEL SOLE rappelle les différentes manifestations du mois de juin.

Mme LAPEYRE constituera un press-book destiné au passage du jury départemental des villages fleuris.

M. GOSSE fait part au Conseil des dégradations survenues sur le local Pétanque de la rue du Bac.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE 2017/2018

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, FIXE comme suit pour l'année 2017/2018, les tarifs du restaurant scolaire :

<u>Ecole Élémentaire</u> :	<u>Ecole Maternelle</u> :
1 ^{er} enfant : 2,85 €	1 ^{er} enfant : 2,65 €
2 ^e enfant : 2,55 €	2 ^e enfant : 2,45 €
3 ^e enfant et plus : 2,25 €	3 ^e enfant et plus : 2,15 €
<u>Adultes</u> : 4,60 €	

- COMPTES RENDUS DE REUNIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **M. LACHEVRE** fait le point sur les travaux : - Lotissement Saint Philibert : les travaux de viabilisation étant achevés, il convient de lancer la commercialisation des parcelles. L'installation de la girouette NSF aura lieu le 16 septembre lors des journées du patrimoine.

- **Mme DELMAS** informe le Conseil du fonctionnement de la bibliothèque et signale que pour cet été l'ouverture se fera uniquement le samedi matin.

L'inventaire croisé réalisé par le PNRBSN sur le patrimoine industriel se termine.

- **Madame LAPEYRE** rend compte du passage du jury départemental du concours des maisons et villages fleuris.

La commission fleurissement s'est réunie le 27 juin.

- Une « boîte à lire » sera installée par le Lions Club fin septembre sur le parking de la supérette.

Yainville en images ...



8 mai



14 juillet



Feu de Saint Jean



Pique nique, Sortie à Paris du Club des Loisirs des retraités



Sortie des lauréats des jardins fleuris dans le Pays d'Auge



Sainte-Madeleine

